



## Feuille d'Inscription saison 2023 / 2024

Dossier à remettre au bureau ou retourner le plus rapidement possible à :

Jean-René RIED 10, rue du Mont Notre-Dame, 14530 Luc sur Mer

Ou adresser à : [jeanreneried@orange.fr](mailto:jeanreneried@orange.fr)

Nom:  Nom de naissance:  Prénom:

Date de naissance:  Lieu de naissance (Ville & département) :

Nationalité :  Situation de famille :  Profession :

Adresse :  Ville  Code postal: .....

N° de téléphone:  N° téléphone portable

Courriel :  Taille de vêtements : S-M-L-XL-XXL-XXXL:

**Questionnaire médical (feuille jointe). Mettre OK si aucune case « Oui » n'y a été cochée (si pas de problème de santé dans le courant de l'année par rapport au questionnaire):**

N° de Licence :  Catégorie :  Type de licence demandée : 

Pratique en compétition
Pratique en club
Sans pratique

  
*(barrer ou supprimer les mentions inutiles)*

Type d'arc utilisé (Cocher les arcs utilisés) :  Classique  Droit  Libre  ChasseNu  Poulies nu  Poulies

Pratiguez-vous le Run-Archery (Oui ou Non)

Dernière Compagnie

Dernier niveau de progression (Flèches, Plumes, +couleur) :  Autres distinctions:

Utilisation par la FFTA de : vos coordonnées :  votre photo :

(Oui ou Non):

**Je ne désire pas que l'on inscrive sur le site internet et la page Facebook de la Compagnie**

mon nom  mon adresse postale  mon n° de téléphone  mon adresse de courriel  ma photo

Je ne désire pas souscrire à l'assurance individuelle accident liée à la licence (0,25€). Cochez la case :

### AUTORISATIONS PARENTALES POUR LES MINEURS (Obligatoire) :

Je soussigné (e) , Madame, Monsieur  ..... agissant en tant que parent (ou tuteur), autorise mon enfant à pratiquer toutes les activités de Tir à l'Arc au sein de l'association. **Case à cocher :**

### AUTORISATION D'INTERVENTION CHIRURGICALE POUR LES MINEURS (Obligatoire)

J'autorise également l'Association « Les Archers de la Seulles » ou son représentant légal à faire pratiquer sur lui tout acte médical ou chirurgical d'urgence que nécessitera son état. J'accepte toute hospitalisation dans l'hôpital compétent le plus proche. **Case à cocher :**

**J'ai bien lu le règlement intérieur et les statuts de la compagnie et les approuve.**

Fait à:

Le :

**Signature (s) de l'Archer ou parent ou tuteur (tutrice):**

CADRE A REMPLIR PAR LA COMPAGNIE	Date de la commande de la LICENCE :	
REGLE LE :	N° CHEQUE ou ESPECE :	MONTANT :



CATEGORIE	LICENCE	COTISATION	ANCIEN ADHERENT TOTAL	NOUVEL ADHERENT TOTAL	
	FFTA+CR +CD 14	COMPAGNIE			
ADULTE (né avant le 31/12/2002)	<b>74,90</b>	<b>50,10</b>	<b>125 €</b>	<b>+20€</b>	<b>145 €</b>
JEUNE (né entre le 1/01/03 & 31/12/2012)	<b>48,55</b>	<b>46,45</b>	<b>95 €</b>	<b>+20€</b>	<b>115 €</b>
POUSSIN (après le 1/01/2013)	<b>34,60</b>	<b>45,40</b>	<b>80 €</b>	<b>+20 €</b>	<b>100 €</b>
CONVENTIONS Licences FFTA + FFH -FFSA -FFSU - UNSS	<b>20,00</b>	<b>35</b>	<b>55 €</b>	<b>+20 €</b>	<b>75 €</b>
DECOUVERTE (du 1/03 au 31/08/2023)	<b>22,00</b>	<b>33,00</b>	<b>55 €</b>	<b>+20€</b>	<b>75€</b>
DOUBLE COMPAGNIE		<b>40</b>	<b>40 €</b>		<b>40 €</b>
Adulte sans compétition (en club)	<b>62,50</b>	<b>62,50</b>	<b>125 €</b>	<b>+20€</b>	<b>145 €</b>
Adulte sans pratique	<b>42,00</b>	<b>37,00</b>	<b>79 €</b>		<b>79 €</b>

### REGLEMENT OBLIGATOIRE EN DEBUT D'EXERCICE (après les séances d'essais).

**Possibilité de régler en 3 fois par chèques donnés à l'inscription et à débiter mensuellement, en cours de saison. Une réduction de 5€, par personne, est offerte à partir de la seconde adhésion par famille.**

- Un forfait de **20 €** est demandé au nouvel adhérent pour l'achat des distinctions de progression qu'il passera au long de l'année et de 2 pin's.

- A la fin des séances d'essais, il y aura à acheter en plus environ **30 € d'équipement personnel** pour les nouveaux adhérents (représentant le prix d'achat d'une palette, d'un bracelet de protection et de 8 flèches).

- Il est possible de commander des équipements (polos, pantalons, polaires... au logo de la Compagnie.

LIEUX HORAIRES	Salle de l'Edit et espace Jean-Michel MIROUX au parc de l'Edit à Courseulles-sur-Mer, près du centre équestre	
<b>Lundi</b>	<b>18h30 à 20h30</b>	Confirmés avec encadrement possible, à partir de 19h00
<b>Mercredi</b>	<b>17h30 à 20h30</b>	
<b>Mercredi</b>	<b>17h30 à 19h00</b>	Débutants 1ère année (exceptionnellement seconde année)
<b>Jedi</b>	<b>19h00 à 20h30</b>	Sauf 1 jeudi par mois
En permanence pour les confirmés majeurs		Le jardin d'arc sur le terrain de l'Edit
<i>Des modifications pourront être apportées en fonction des plannings établis par la commune et des disponibilités des entraîneurs.</i>		

<u>MATERIEL</u>	<u>Mis à disposition</u>	<u>Achats à prévoir</u>	
Pour la 1ère année	1 <sup>er</sup> trimestre :	A partir du 2ème trimestre :	Prix approximatifs
	Arc	Une caution de 100€ (chèque non encaissé) sera demandée au nouvel adhérent pour le prêt du matériel. Autre choix : l'achat d'un arc d'initiation compter 100€ à 200€	
	Flèches	8 Flèches	40€00
	Protège bras	Protège bras	5€00
	Palette	Palette	5€00
	Accessoires	Carquois	5,00 à 20,00 €